

VERSEMENT 304 W

Description globale : Dossiers d'instruction concernant des actions "terroristes" durant la 2ème guerre mondiale

Dates extrêmes : 1942-1953

Importance matérielle : 11 articles

Service producteur : Tribunal correctionnel de Troyes

Service versant :

Date d'entrée : 1960

Communicabilité maximum : 100 ans
Début communicabilité : 01/01/2043
Fin communicabilité : 01/01/2054

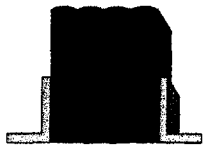
Date de rédaction du bordereau : 1960
N° d'entrée : 16978
Cote de l'inventaire : 1AD10 353

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Ces dossiers d'instruction du Tribunal Correctionnel de Troyes ont été remis en mains propres par M. le Procureur de la République à J.-M. Roger, archiviste départemental, sans trace écrite, à une date qu'il n'est pas possible de préciser. Ils traitent, pour certains, d'affaires liées au terrorisme durant la 2ème Guerre Mondiale.

Au terme de la loi n° 79-18 sur les archives, ces dossiers judiciaires seront communicables à l'expiration d'un délai de cent ans.

304 W

Cote	descriptif	dates extrêmes	communicabilité
1	Assassinats et vols dans un but terroriste :	1943-1948	01/01/2049
2	Contre X : vols et assassinats dans un but terroriste	1944-1946	01/01/2047
3-4	Vols, recel, violences, homicide volontaire et tentative	1944-1951	01/01/2052
5	Vol, recel, dans un but terroriste	1943-1950	01/01/2051
6	Refus de déférer à un ordre de réquisition	04/04/1942	01/01/2043
7	Contre X : tentative d'assassinat	1948-1949	01/01/2050
8	Dénonciation calomnieuse	1943-1949	01/01/2050
9	Usurpation de titres, escroqueries, abus de confiance, trafic d'influence	1948-1952	01/01/2053
10	Blessures involontaires	1952-1953	01/01/2054
11	Trafic de bons d'essence	1946-1950?	01/01/2051